

	GRH-PP-009 v 2	FICHE DE POSTE : Assistante sociale P.A.S.S.	06/12/2013
---	-------------------	--	------------

PLACE DANS L'ORGANIGRAMME

- Sous l'autorité :
 - ✓ Du Directeur
 - ✓ De la Directrice des Soins
- Sous la responsabilité :
 - ✓ De la Directrice des Soins

IDENTIFICATION DU POSTE

- Fonction :
 - ✓ Assistante sociale
- Où ? :
 - ✓ Bureau de l'assistante sociale de la PASS
- Quand ? :
 - ✓ Du lundi au vendredi, de 9h à 17h
 - ✓ Permanence le jeudi de 14h à 17h
- Décret du 28 mars 1993 relatif au statut des assistants sociaux éducatifs de la fonction publique hospitalière définit la mission des assistantes sociales comme suit :
 - ✓ *« ont pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir les personnes accueillies et leurs familles, de les aider dans leurs démarches et d'informer les services dont ils relèvent pour l'instruction d'une mesure d'action sociale. Ils apportent leur concours à toute action susceptible de prévenir les difficultés sociales ou médico-sociales rencontrées par la population ou d'y remédier ».*

MISSION DU POSTE

- Rechercher une ouverture de droits pour les personnes s'adressant à la PASS et souhaitant accéder aux soins sans couverture sociale
- Fournir accompagnement social au patient dans un objectif de retour au droit commun

Profil patient

- Personnes en situation de précarité, de vulnérabilité sociale, en rupture de soins
- Personnes migrantes avec droits potentiels non ouverts, ouverts ou sans droit

Activité principale

- Accueillir des usagers relevant du dispositif PASS pour une demande de soins en situation de vulnérabilité
- Vérifier les droits

	GRH-PP-009 v 2	FICHE DE POSTE : Assistante sociale P.A.S.S.	06/12/2013
---	-------------------	--	------------

- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Conseiller, orienter et soutenir les personnes en difficultés
- Mettre en place des actions de prévention
- Former et sensibiliser le personnel soignant du service des urgences pour l'accueil et l'orientation des patients en situation précaire
- Développer le réseau de soins en construisant des relations professionnelles avec les différents partenaires locaux (CCAS, Planning familial, professionnels de santé extra-hospitaliers,...)

COMPETENCES REQUISES

- Faire preuve d'adaptation, d'autonomie
- Travailler en équipe pluri et interdisciplinaire
- Travailler en réseau
- Etre à l'écoute des populations en situation de précarité, migrantes, de cultures différentes et de tous âges
- Etre patient et tolérant